

criõs contre ce defordre. Ce Capitaine vint trouuer le Pere qui a foin de la residence, & luy dit: C'est moy qui ay cõmis le peché, ne criez point ie vous prie contre ce pauure [10] Homme, c'est moy qui en dois faire la Penitence. Le Dimanche fuiuant tout le monde estant allé à la Messe, ce Capitaine se mit à genoüil deuant l'Autel, & leuant sa voix, s'écria, toy qui as tout fait ie t'ay fasché ayes pitié de moy, ne prends point de meschantes pensées pour mon peché, ie le deteste, ie suis bien marry de l'auoir commis: là deffus il iette vn collier de deux ou trois mille grains de Porcelaine sur le marchepied de l'Autel, voila pour reparer ma faute & fecourir les pauures. Voila pour empescher que personne ne me fuiue dans vn si mauuais exemple. Je suis triste iufques au fond de mon cœur d'auoir fasché Dieu. Le Pere qui estoit desia vestu pour commencer la Messe, se tourna vers le peuple & expliqua aux François qui se trouuerent present, ce que disoit ce bon Neophyte, cela les edifia tous & en toucha quelques-vns. On luy rendit vne partie de son present & on employa l'autre pour le fecours de quelques necessiteux.

La faute qui fuit me semble plus coupable, mais aussi semble-elle plus fortement réparée. Quelques Sauvages Chrestiens ayant trouué ce Printemps vn vaisseau [11] Basque au deffus de Tadouffac, acheptèrent du vin & quelques-vns en burent avec excez. Le Pere qui a foin d'eux ayãt appris ce defordre leur dit, qu'ils n'entreroient point à l'Eglise, qu'ils n'eussent expié leur offense. Ils se tindrent tous à la porte vn iour de Feste, que les François & les Sauvages y entroient le lieu estant fangeux: car il pleuoit actuellement pour lors. Ils se mirent à deux